

Pour diffusion immédiate

Commission sur le développement économique

**ÉTUDE PUBLIQUE DES ENJEUX ÉCONOMIQUES
DE LA RÉHABILITATION DES TERRAINS CONTAMINÉS**

Montréal, le 27 avril 2009 – La commission permanente du conseil d'agglomération sur le développement économique tiendra une étude publique portant sur les terrains contaminés et les enjeux économiques liés à leur mise en valeur.

Les sols contaminés constituent une entrave au développement de la ville et de l'agglomération de Montréal et les besoins en matière de réhabilitation sont considérables. Au fil des ans, divers outils ont été mis en place pour assurer cette réhabilitation, mais force est de constater que ces outils ne réussissent qu'à répondre partiellement aux besoins des propriétaires privés et des municipalités.

L'étude publique permettra de mieux cerner les enjeux liés à la mise en valeur des terrains contaminés, d'évaluer la performance des programmes et outils existants, de faire état d'expériences menées ailleurs et d'explorer des avenues qui pourraient mieux répondre aux besoins montréalais.

Cette étude publique se tiendra en deux temps :

**le lundi 11 mai 2009 à 19 h (présentation et période de questions)
le mercredi 3 juin 2009 à 19 h (interventions des citoyens et dépôt de mémoires)
à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal
275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars)**

La commission prévoit adopter ses recommandations lors d'une troisième séance publique le lundi 22 juin 2009 à 18 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal.

La commission souhaite entendre les citoyens sur ce sujet. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire le soir même de la séance publique du 11 mai à compter de 18 h 30 pour la période de questions. De plus, la commission invite les personnes et organismes qui désirent présenter un mémoire lors de la séance publique du 3 juin à s'inscrire avant le vendredi 29 mai 2009 à 16 h 30 auprès du secrétariat de la commission (commissions@ville.montreal.qc.ca).

Les documents relatifs aux séances publiques pourront être consultés sur le portail Internet de la Ville www.ville.montreal.qc.ca/commissions de même que dans les bureaux Accès Montréal, les bureaux d'arrondissement et les mairies des villes de l'agglomération. Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer avec le secrétariat de la commission au (514) 872-3770.

La commission du conseil d'agglomération sur le développement économique est présidée

par M. Richard Deschamps, de l'arrondissement de LaSalle. M. Bill Tierney, maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, en est le vice-président. Les autres membres sont : M. Laurent Blanchard, de l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, M. Gilles Grondin, de l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie, Mme Andrée Hénault, de l'arrondissement d'Anjou, M. George McLeish, maire de Senneville et M. Alain Tassé, de l'arrondissement de Verdun.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Commissions du conseil (514) 872-3770